



**Politique culturelle de la
Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare**

Chapitre 1 – Diagnostic

DÉMOGRAPHIE

Nom : Sainte-Marcelline-de-Kildare (1965)

Habitants : Marcellinois / Marcellinoise

Autrefois appelée Radstock (1825 à 1912), Le Petit moulin (1912-1936) et Sainte-Marcelline de Radstock (1936 à 1965)

Elle est nommée en l'honneur de Marcelline de Milan, sœur de l'évêque Ambroise, et de la ville irlandaise de Kildare. Radstock est le nom d'un village de Somerset en Angleterre. On dit qu'au début, ses terres étaient cédées aux militaires pour services rendus lors de la guerre aux États-Unis en 1812-1815.

STATISTIQUES

Population permanente : 1 594 (2016)

Variation de population 2011 (1 567) et 2016 (1 594) : 1,7 %

Taux de chômage : 6 %

Répartition par groupe d'âge

- 14 % sont âgés de 15 ans et moins
- 10 % sont âgés de 16 à 24 ans
- 22 % sont âgés de 25 à 44 ans
- 34 % sont âgés de 45 à 64 ans
- 19 % sont âgés de 65 ans et plus

Âge moyen de la population : 44,3 ans

Âge médian de la population : 48,5 ans

Revenus par ménage

- 12 % gagnent moins de 10 000 \$
- 35 % gagnent de 10 000 \$ à 30 000 \$
- 26 % gagnent de 30 000 \$ à 50 000 \$
- 18 % gagnent de 50 000 à 80 000 \$
- 3 % gagnent de 80 000 à 100 000 \$
- 6 % gagnent plus de 100 000 \$

Revenu médian 2015 : 30 912 \$

Revenu médian après impôt 2015 : 27 712 \$

Revenu total moyen 2015 : 37 206 \$

Revenu moyen après impôt 2015 : 31 134 \$

Profil des ménages

- 33 % sont des ménages à 1 personne
- 40 % sont des ménages à 2 personnes
- 13 % sont des ménages à 3 personnes
- 15 % sont des ménages à 4 personnes et +

Types de familles

- 54 % sont des couples sans enfants
- 36 % sont des couples avec enfants à la maison
- 10 % sont des familles monoparentales

Occupation des logements

- 87 % sont propriétaires à 88 % de maisons individuelles
- 13 % sont locataires
- 13 % ont déménagé dans la dernière année; 94 % intraprovinciaux
- 31 % ont déménagé dans les 5 dernières années; 96 % intraprovinciaux

Construction des logements

- 16 % sont des constructions avant 1960
- 40 % sont des constructions de 1961 à 1980
- 14 % sont des constructions de 1980 à 2000
- 11 % sont des constructions de 2000 à 2010
- 19 % sont des constructions après 2011

Scolarité

- 15 % ont une scolarité de niveau universitaire
- 19 % ont une scolarité de niveau collégial
- 23 % ont une scolarité de niveau secondaire
- 21 % ont une scolarité de niveau apprentis ou métiers
- 21 % n'ont aucun diplôme

Immigration

- 99 % sont de citoyenneté canadienne non immigrante
- 1 % n'a pas la citoyenneté canadienne et est migrante

Langue parlée

- 96 % parlent français
- 3 % parlent anglais
- 1 % parlent une autre langue

OFFRE CULTURELLE

- Le Festival des artisans
- La Vieille Chapelle
- Bibliothèque de Sainte-Marcelline-de-Kildare
- Économusée La Maison du fléché Bélanger (entreprise privée)
- Musée de la sculpture (entreprise privée)

1. LES ÉVÉNEMENTS ET LIEUX

- Le « Festival des artisans » est le seul événement annuel relié à l'artisanat;
- La Vieille Chapelle est un lieu de diffusion reconnu pour son caractère intimiste et son acoustique de qualité;
- Les infrastructures appartenant à la Municipalité sont le presbytère, la Maison des aînés, la Vieille Chapelle, le Parc de l'Étang, la Maison des jeunes et le bureau de poste. Il n'y a cependant aucun lieu dédié aux arts visuels pour exposition.

FESTIVAL DES ARTISANS

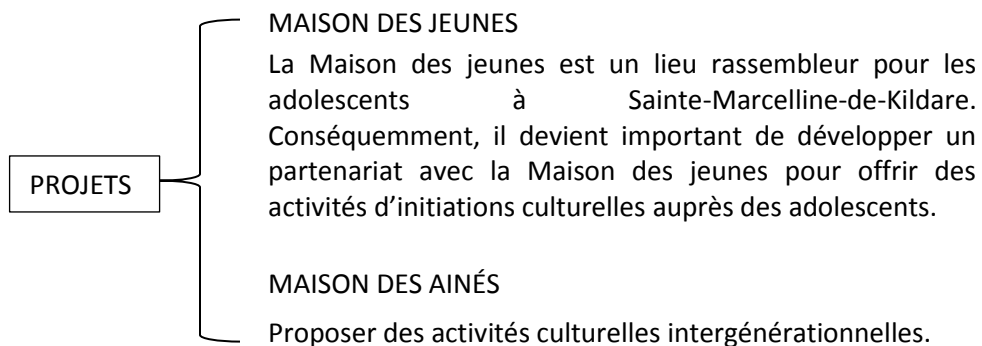
- Les visiteurs du Festival des artisans proviennent en grande partie de Lanaudière;
- Le Festival engendre des retombées sociales, environnementales, culturelles et économiques;
- Devant le succès du Petit Festival des artisans instauré en 2018, il appert qu'il y a lieu de reconduire l'expérience;
- L'objectif principal du Festival des artisans est de créer un événement d'envergure pour mettre en valeur le savoir-faire des artisans et pour attirer les citoyens et visiteurs à découvrir les métiers d'art et l'agroalimentaire;
- L'ajout d'ateliers pratiques initiant les festivaliers aux différents métiers d'art serait un atout.

VIEILLE CHAPELLE

- En plus de la programmation habituelle, il serait intéressant de présenter également des artistes de la relève, une programmation jeunesse, des conférences, du cinéma répertoire, etc. pour diversifier la programmation;
- La double vocation de la Vieille Chapelle, lieu dédié au culte et salle de spectacle, est une particularité comportant des avantages et des inconvénients;
- La mise en place d'activités citoyennes s'avérerait une avenue intéressante;
- La mise aux normes de la salle de spectacle en termes d'installations de sonorisation et d'éclairage serait à privilégier;
- Les profits des spectacles servent à payer les frais d'entretien du bâtiment;
- La Vieille Chapelle peut être louée pour différents types d'événements;
- La Vieille Chapelle pourrait être utilisée comme lieu d'observation pour les non-initiés à certains arts de la scène, comme les répétitions, les tests de son et d'éclairage, etc.

BIBLIOTHÈQUE SAINTE-MARCELLINE-DE-KILDARE

- La bibliothèque est un lieu culturel important;
- Ce sont des bénévoles qui s'occupent de la bibliothèque sous la supervision de la coordonnatrice aux loisirs de la Municipalité;
- La bibliothèque doit continuer à diversifier sa programmation ; elle est en voie de développement avec sa programmation élargie en littérature, les ateliers, etc.



2. LE CADRE GÉNÉRAL DE L'ENVIRONNEMENT

- Il y a un grand nombre d'automobiles circulant sur la route 343. Comme elle est sous la responsabilité de Transports Québec, le champ d'intervention de la Municipalité est restreint;
- La beauté du paysage à Sainte-Marcelline-de-Kildare est reconnue et il faudrait la mettre davantage en valeur. Il serait intéressant de créer des sentiers avec une zone pour les enfants. Le lien nature et culture est une avenue intéressante, mais la prépondérance des terres privées en freine le développement;
- Beaucoup de gens utilisent la route 343 pour se rendre à une destination au nord de la région, ce que l'on appelle communément un trafic de passage. Le Parc de l'étang est toutefois un attrait où les gens s'arrêtent;
- Il serait intéressant que la rue Principale soit une rue de commerces, valorisée par la Municipalité;
- Davantage de bornes électriques pourraient être installées à proximité du Parc de l'étang afin de favoriser l'arrêt des visiteurs;

- La beauté du village est un atout majeur. Le Parc de l'étang, la zone derrière l'Hôtel de ville, la bibliothèque, l'école et le parc municipal sont des lieux à exploiter davantage pour la tenue d'événements. Toutefois, un terrain privé restreint la fluidité des déplacements sur l'ensemble de la zone. Les événements d'envergure sont principalement tenus au Parc de l'étang;
- L'architecture du village mérite d'être valorisée.
- Le presbytère a un potentiel important tant par son architecture que sa localisation. Actuellement, il sert au comptoir vestimentaire. Le presbytère pourrait faire partie de la Politique culturelle en lien avec la Vieille Chapelle;
- Reconnue pour son côté champêtre et chaleureux, la Municipalité doit maintenir cette réputation. Il est à noter qu'il existe un Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour le village;
- Les gens s'installent à Sainte-Marcelline-de-Kildare en raison du faible taux de taxation, de la grande dimension des terrains, de la beauté du paysage et de la proximité avec les grands centres comme Joliette et Montréal;
- Bien que les citoyens apprécient les événements culturels à Sainte-Marcelline-de-Kildare, on présume que ce n'est pas cela qui les incite à s'y installer;
- La municipalité est privilégiée puisqu'elle dispose d'un village centralisé et d'un étang. Le Parc de l'étang s'avère un emplacement de choix pour l'installation de sculptures créées spécialement pour le Festival des artisans;
- Le Parc de l'étang et le Chalet des loisirs sont des lieux de rassemblement;
- Le cœur du village contribue à stimuler le sentiment d'appartenance;
- Peu d'activités s'adressent aux adolescents, principalement sur le plan culturel. Des ateliers créatifs pourraient leur être offerts;
- Il serait intéressant de consulter les jeunes afin de connaître leur intérêt face à la culture;
- La Vieille Chapelle pourrait être utilisée pour la diffusion de spectacles amateurs;
- Les activités intergénérationnelles devraient être valorisées.

3. HISTOIRE ET PATRIMOINE

- L'histoire des Acadiens et des Irlandais pourrait être mise en valeur au sein de la municipalité;
- La présence d'activités et d'expositions permanentes permettrait de mettre la création à l'honneur et ce tout au long de l'année;
- Le patrimoine est un volet important pour Sainte-Marcelline-de-Kildare. L'identité culturelle passe notamment par les artisans, les événements, l'histoire et le patrimoine immatériel;
- Sainte-Marcelline-de-Kildare est encore aujourd'hui reconnue comme étant un village d'artisans;

- Le Festival des artisans serait davantage perçu comme une foire populaire d'artisans et produits du terroir. Un virage menant vers la mise en valeur du savoir-faire est envisagé. Il importe de maintenir une offre de qualité supérieure quant aux œuvres et produits mis en vente et de faire toute la place aux artisans-producteurs;
- Il serait intéressant de ramener la notion de fête au village en intégrant davantage les commerçants et citoyens.

Chapitre 2 – Politique culturelle

RAPPEL DES FORCES ET FAIBLESSES

FORCES

FAIBLESSES

<p>1. Trois icônes culturelles reconnus permettant le rayonnement de la municipalité au-delà des limites de Sainte-Marcelline-de-Kildare</p> <ul style="list-style-type: none">a. Le Festival des artisansb. La Vieille Chapellec. Le Parc de l'étang	<p>1. Problématique de rétention des visiteurs</p> <ul style="list-style-type: none">a. Une offre culturelle unique, donc limitée par l'absence de complémentarité.b. L'aspect sporadique des manifestations entourant le caractère « artisan » de Sainte-Marcelline-de-Kildare;c. Peu de diversité dans les services connexes, tels l'hébergement et la restauration.
<p>2. Les événements de médiation culturelle auprès des enfants sont performants grâce à l'implication des parents.</p>	<p>2. Les activités telles que le Festival des artisans et les événements à la bibliothèque sont soutenues par des bénévoles, entraînant une certaine précarité quant au recrutement.</p>
<p>3. Sainte-Marcelline-de-Kildare est le seul village à flanc de montagne offrant un paysage exceptionnel et un patrimoine bâti distinctif.</p>	

RAPPEL DES OPPORTUNITÉS ET CONTRAINTES

OPPORTUNITÉS

CONTRAINTES

<p>1. Stimuler les opportunités culturelles via la requalification de certains bâtiments ou espaces verts, la transmission du patrimoine vivant, le développement de partenariats.</p>	<p>1. Il n’y a pas de lieu physique pour mettre en valeur la culture à Sainte-Marcelline-de-Kildare, notamment les expositions.</p>
<p>2. Optimiser les œuvres par des installations lors d’événements, dans les espaces publics, comme éléments distinctifs.</p>	
<p>3. Mettre en valeur le lien culture/nature et miser sur les technologies notamment les voitures électriques.</p>	<p>3. Sur l’environnement</p> <ul style="list-style-type: none">a. La majorité des terres sont privées, il est donc difficile d’aménager des sentiers. La zone du Parc de l’étang – bibliothèque – école – présente un problème de fluidité quant aux déplacements des gens considérant qu’une section est localisée sur un terrain privé.b. La route 343 appartient à Transports Québec; la municipalité n’a aucune emprise sur son aménagement.
<p>4. Le tourisme contribue à la vitalité des entreprises locales. Il devient donc une opportunité de développement.</p>	<p>4. La résistance des résidents face aux touristes peut se faire sentir.</p>

RAPPEL DES ENJEUX

ENJEUX	<ol style="list-style-type: none">1. Des potentiels culturels<ol style="list-style-type: none">a) La culture à Sainte-Marcelline-de-Kildare doit aller au-delà des métiers d'art;b) Compétition entre les municipalités environnantes;c) Deux zones de lieux culturels, le village et l'extérieur du village (entreprises privées : Maison du Fléché Bélanger et le Musée des sculptures).
	<ol style="list-style-type: none">2. Des ressources humaines<ol style="list-style-type: none">a) Si l'offre culturelle augmente, il pourrait y avoir un manque de ressources humaines à la Municipalité pour supporter le tout;b) Implication citoyenne à consolider.

LE POSITIONNEMENT DE LA CULTURE

Objectif : Déterminer le caractère distinctif de Sainte-Marcelline-de-Kildare par rapport aux autres municipalités qui ont aussi un créneau culturel.

- Volonté de promouvoir le lien nature/culture en maximisant les divers points de vue du paysage;
- Volonté de consolider les trois icônes culturelles (Vieille Chapelle, Festival des artisans et Parc de l'étang) en vue d'attirer une clientèle extérieure;
- Volonté de protéger le patrimoine bâti et le patrimoine vivant.

LES PRINCIPES DIRECTEURS

Dans sa finalité, la Politique doit renforcer la fierté et le sentiment d'appartenance.

PRINCIPES DE BASE

- Le lien entre la terre (l'espace physique de la municipalité), la culture et l'environnement devrait être vu comme un tout. Cela permettrait de renforcer le sentiment d'appartenance et d'identité;

- La famille est un élément important où les citoyens sont au cœur de la vie à Sainte-Marcelline-de-Kildare;
- Conservation et consolidation des acquis;
- Volonté de développer un plan d'action sur trois ans.

LES AXES D'INTERVENTION ET LES ORIENTATIONS CORRESPONDANTES

Les axes identifiés

1. Les événements actuels sont des leviers en vue d'attraits culturels à grand rayonnement;
2. Le patrimoine bâti et le patrimoine vivant et distinguent Sainte-Marcelline-de-Kildare;
3. Sentiment d'appartenance à Sainte-Marcelline-de-Kildare pour la collectivité et les visiteurs.

Les orientations identifiées

- 1) Créer une symbiose entre les trois icônes de manière à ce que l'image culturelle y repose en permanence :
 - a. En consolidant le Festival des artisans (événement annuel) par des manifestations, projets, rappels, etc., en cours d'année, qui viendront le supporter en créant un effet levier l'année durant;
 - b. En modernisant l'aspect diffusion d'arts de la scène à la Vieille Chapelle, en vue d'optimiser son utilisation pour attirer une clientèle extérieure, mais aussi pour favoriser le contact entre les arts de la scène et les citoyens (notamment les jeunes);
 - c. En valorisant le patrimoine vivant, notamment les métiers d'art, l'artisanat incluant le fléché, comme étant des compétences ancrées à Sainte-Marcelline-de-Kildare.
- 2) Soutenir et faire la promotion des artistes et des organismes culturels :
 - a. En soutenant et assurant la promotion de toutes les disciplines artistiques qui favoriseront l'utilisation des trois icônes identifiées précédemment;
 - b. En misant sur les options de développement de projets culturels qui incluront un volet relatif à des services connexes permettant la rétention des visiteurs.

- 3) Favoriser l'accès à la population
 - a. En optimisant la disponibilité des lieux de la municipalité comme la Maison des aînés et la bibliothèque;
 - b. En renforçant la communication entre la municipalité et la population ainsi que la signalisation pour les visiteurs;
 - c. En requalifiant les espaces et les bâtiments publics.

LES OBJECTIFS À ATTEINDRE

- Créer une ambiance culturelle réelle autour de l'étang;
- Miser sur le caractère intergénérationnel de la communauté ainsi que sur les compétences des artisans en vue de la pérennité des savoir-faire et du patrimoine vivant;
- Requalifier les bâtiments ou les espaces publics, en privilégiant la sauvegarde du patrimoine;
- Renforcer la promotion des activités culturelles annuelles et ponctuelles.

LES RESSOURCES DE LA MUNICIPALITÉ

Les outils actuels de la municipalité sont :

- Les ressources humaines;
- Les ressources matérielles;
- Les ressources financières
- PIIA - plan de zonage - urbanisme;
- Le site Internet de la municipalité et ses pages Facebook;

Les outils à développer sont :

- La municipalité pourrait réserver un budget de promotion culturelle;
- Sous recommandation du Comité culturel, elle évalue comment aider les projets en développement;
- La municipalité pourrait se doter d'une politique d'acquisition d'œuvres d'art;
- La municipalité pourrait créer un outil de soutien financier à la mise en œuvre de la politique culturelle;
- La municipalité pourrait faire la promotion de la culture pour rejoindre les citoyens;
- En bout de course, l'entente municipale avec le ministère de la Culture et des Communications.